

TERRITOIRE VALLÉE DE L'HÉRAULT

LE MAGAZINE n° 21
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT Printemps 2024

DOSSIER

LA MOBILITÉ DANS MA VALLÉE

P.7



www.cc-vallee-herault.fr

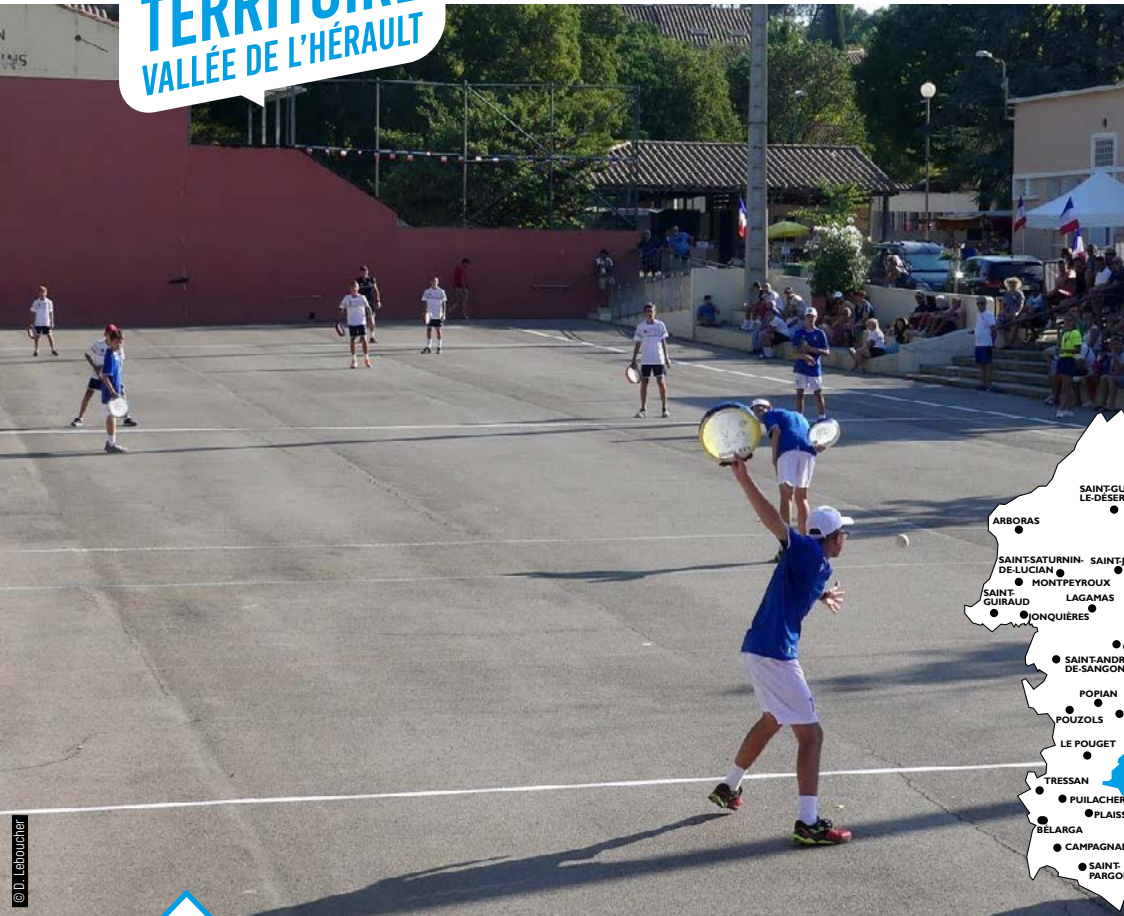
MIEUX TRIER NOS
DÉCHETS ALIMENTAIRES,
UNE NÉCESSITÉ

P. 16

UNE ANNÉE PLACÉE SOUS
LE SIGNE DU SPORT EN
VALLÉE DE L'HÉRAULT

P. 18

**VALLÉE DE L'HÉRAULT**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SOMMAIRE



4
L'ACTU
Les nouvelles
du territoire

C'est en 1974 que le terrain de tambourin de Vendémian fut construit. Mais la pratique de ce sport est apparue bien plus tôt, fin 19^e siècle, dans le village.

ÉDITO

LE TERRITOIRE COMME PATRIMOINE

Nous, élus de ce territoire, devons avoir une réelle conscience en matière d'écologie car nous sommes les gardiens d'un patrimoine naturel d'exception. Parler de patrimoine, c'est parler de l'Hérault qui alimente en eau la plupart de nos communes et dessine des paysages d'une époustouflante beauté ; c'est parler de notre biodiversité révélée par notre ABC ; c'est parler aussi de toutes les façons dont nous pratiquons, utilisons, protégeons et aimons ce territoire. Nous avons mis en œuvre pour le Grand Site de France une charte paysagère qui vise à préserver cet environnement unique car nous sommes une partie prenante de cet écosystème de la vallée de l'Hérault. Notre conscience environnementale doit transcender toutes les opinions et tous les mouvements. Elle relève juste du bon sens.

Il nous faut habiter ce territoire avec harmonie : en respectant notre environnement et en créant du lien social. Il nous faut partager avec intelligence les espaces et les lieux de la vallée de l'Hérault. Le festival « Mots Parleurs » est un exemple de cette cohabitation bien comprise car il encourage les échanges, nous parle de nous et des autres. Son succès témoigne de ce besoin de s'ancrer dans le territoire, d'y tisser ses propres liens. D'autres acteurs y contribuent également comme le Sonambule pour la musique et TPVH pour le théâtre : ils prennent place, investissent les lieux du quotidien, leur donnent sens... Encore un thème qui parle de nous et de notre territoire : le serment d'Assas. Chaque année depuis plus de 50 ans, les maires de l'Hérault réaffirment ensemble leur soutien à la viticulture, socle de notre économie, élément majeur de nos paysages, base de notre culture locale. Dans ces moments difficiles pour tous nos agriculteurs, montrer cette solidarité, cette unité de notre société locale avec ce qui fait les racines de son identité, c'est plus qu'un symbole, c'est un acte de foi.

Nous y étions, nous y serons.



Jean-François Soto
Président de la Communauté
de communes
Vallée de l'Hérault



27
AQUÏ
La page Occitane
de votre mag



7
DOSSIER
LA MOBILITÉ DANS MA VALLÉE



28
D COMME...
DURABLE



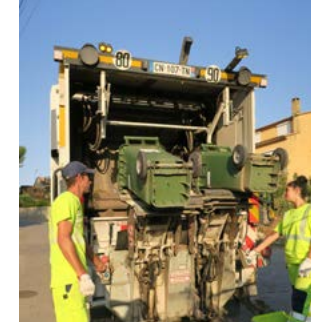
30
DANS LE RÉTRO
Retour en images sur les
événements de la CCVH...



12
PORTRAITS



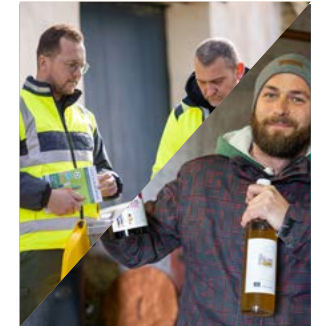
14
EN ACTION
Les services et les projets



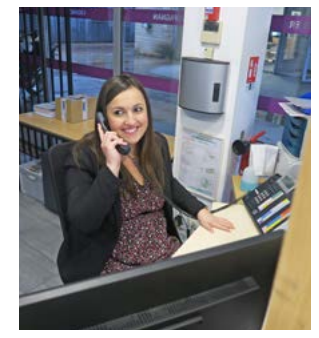
23
SECRETS D'ICI
Les pépites locales



25
ACTEURS
Les initiatives et actualités
sur le territoire



31
EN PRATIQUE
Contacts,
services, horaires...



TERRITOIRE n°21 - Printemps 2024
Édité par Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé BP15 - 34150 GIGNAC. Tél. : 04 67 57 04 50 contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr
Directeur de la publication : Jean-François Soto, président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - Comité de rédaction : agents et partenaires de l'intercommunalité - Rédaction en chef : Gilles Cohen - Rédaction et mise en page : Service communication, avec la contribution de Saskia Leblon & Calandreta La Garriga à Gignac - Photo de couverture : Occidrone / Effrage - Conception maquette : Sedicom - Impression : Impact Imprimerie

Dépot légal : mars 2024. ISSN : 2649-5333 (imprimé) - 2778-0325 (en ligne).
Territoire est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé :



FACEBOOK

+10 028
personnes
aiment ça

SUIVEZ-NOUS

Communauté de communes
Vallée de l'Hérault



Cinq nouveaux projets d'entreprises soutenus par l'intercommunalité

176 400 €

d'aides aux commerces de proximité attribuées depuis juin 2019

734 554 €

d'aides aux PME/PMI attribuées depuis juin 2019

Ils sont disquaire, apiculteur, vigneron, brasseur ou distributeur de panneaux photovoltaïques. Les cheffes et chefs de cinq entreprises ont bénéficié d'une aide à l'immobilier attribuée en début d'année par la communauté de communes pour la création, la réhabilitation ou l'agrandissement de leurs locaux professionnels. Le Gaec Les Écoruches et le Mas de la Séranne à Aniane, La Brasserie Baudille à Montpeyroux, Face B à Gignac et Cap Energie à Saint-André-de-Sangonis ont bénéficié en tout de 73 257 € d'aides.



© Pauline Bouesquet

CULTURE

Le temps des vacances : des expériences à vivre à l'ancienne abbaye d'Aniane !

L'ancienne abbaye d'Aniane sera le terrain de jeu à privilégier pour les vacances de printemps ! Enfants, adultes, familles, le service patrimoine de la communauté de communes vous propose des animations originales au cœur de ce site chargé d'histoire. Vous appréhendez l'histoire du lieu à travers des pratiques artistiques ou une initiation à l'archéologie !

Atelier "Petit archéo" le 11 avril à 15h, atelier "Aquarelle" le 13 avril à 14h, atelier "P'tites graines de photographes" le 16 avril à 14h30, découverte des jardins monastiques médiévaux le 19 avril à 15h. Tarif des animations : 10€.



© Bénédicte Rivière

Infos et réservation obligatoire : www.reservation.saintguilhemvalleeherault.fr

TOURISME

Explorer les trésors de la vallée de l'Hérault au printemps !

Découvrir les richesses de notre territoire à travers de véritables expériences, telle est la promesse des activités proposées par l'Office de tourisme intercommunal pendant les vacances de printemps ! Les plus petits pourront notamment participer aux stages de modelage organisés à Argileum. Confection de maracas, fabrication d'un diffuseur d'huiles essentielles,... les petites mains seront bien occupées ! Les adultes pourront, quant à eux, participer à des stages de tournage et découvrir l'art et la technique de la poterie ! (Re)découvrez également Saint-Guilhem-le-Désert à travers des visites guidées qui valorisent les beaux paysages de ce village emblématique de la vallée ainsi que l'église et le cloître de l'ancienne abbaye de Gellone...



© Tina Walligard - Trinquet

Plus d'informations sur www.saintguilhem-valleeherault.fr

JEUNESSE



Apprendre à devenir animateur en vallée de l'Hérault, c'est possible !

Obtenir le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) c'est la possibilité de décrocher un emploi saisonnier ou de développer les compétences du métier d'animateur. La communauté de communes, avec le soutien du Conseil départemental de l'Hérault, veut faciliter l'accès à cette formation aux jeunes de la vallée de l'Hérault qui souhaitent se diriger vers ce type d'activité. Pour cela, la CCVH organise la première étape du BAFA et finance une partie de leur formation. Vous souhaitez bénéficier de ce soutien ? Les inscriptions auront lieu entre le 15 juin et le 15 septembre 2024. Un stage sera ensuite organisé pendant les vacances de la Toussaint.



© CCVH

Informations à venir dès le 15 juin sur www.cc-vallee-herault.fr

SPORT



© Gilles Cohen

Un nouveau terrain de tambourin sur le territoire

Une nouvelle initiative voit le jour sur le territoire avec l'arrivée imminente d'un terrain de tambourin en terre battue flambant neuf à Gignac. Livraison prévue fin mars ou début avril pour cette installation qui promet d'apporter une dynamique nouvelle à proximité immédiate de la récente Halle des sports Gilles Fermaud. Ce terrain deviendra rapidement un point de rencontre incontournable pour les passionnés de tambourin et offrira des nombreuses opportunités pour le développement de ce sport dans la région. Ce nouvel espace sera également mis à disposition des clubs locaux, des établissements scolaires et des communes environnantes.

AGRICULTURE



De Ferme
en Ferme

Venez rencontrer nos agriculteurs les 27 et 28 avril

Depuis 30 ans, le dernier week-end d'avril, l'événement *De ferme en ferme* permet de visiter des fermes engagées dans une agriculture durable dans une vingtaine de départements français. Dans l'Hérault, 39 agriculteurs participent dont 6 en vallée de l'Hérault : escargots, huile d'olive, fromage de chèvre, cochons et vignes sont au programme dans notre vallée avec des animations et dégustations.

Programme à découvrir sur www.defermeenferme.com

AMÉNAGEMENT



ÉcoQuartier, l'aménageur est choisi

Un nouveau quartier va naître dans les prochaines années dans le secteur Zac La Croix à l'entrée de Gignac, juste derrière le pôle santé. C'est à la société GGL Aménagement que le conseil communautaire de février 2024 a confié la concession d'aménagement du futur écoquartier. Sur 3,8 hectares, il alliera la création de plus de 200 logements et l'aménagement d'espaces et d'équipements publics, dont une nouvelle crèche intercommunale, avec un fort engagement environnemental qui en fera une réalisation exemplaire. Cette construction, prévue sur 10 ans, se déroulera par phases.



Mon stage de seconde en vallée de l'Hérault !

Afin d'améliorer l'orientation des jeunes, **une nouvelle mesure "Mon stage de seconde"**, est mise en place cette année, **du 17 au 28 juin**, pour tous les élèves de seconde générale et technologique. Pour s'assurer de sa réussite, cette opération doit mobiliser l'ensemble du tissu économique et de la fonction publique. Consciente de l'enjeu, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a souhaité s'impliquer, en facilitant l'accueil des élèves dans les entreprises du territoire ainsi que dans ses différents services. Un recensement de tous

les stages possibles sur le territoire sera ainsi effectué. Un partenariat a également été noué avec le lycée Simone Veil de Gignac, dans le but de renforcer les liens entre collectivités, entreprises et lycée, mais également de valoriser les métiers de la fonction publique auprès des 288 élèves de seconde.

ASSAINISSEMENT

Adopter les bons gestes...même aux toilettes !

Lingettes nettoyantes et autres déchets sont régulièrement retrouvés dans les stations d'épuration du territoire par les agents du service des eaux de la CCVH. En moyenne, cela représente **2 poubelles grises par mois remplies de lingettes (soit 240 L)** ! Or, ces déchets bouchent les pompes de refoulement des stations d'épuration et entraînent des dysfonctionnements dont les conséquences sont coûteuses ! Coûteuse en réparation, ce qui peut entraîner une répercussion sur les factures des usagers, mais aussi en dégradation (débordements d'eaux usées chez les riverains, érosion de nos milieux naturels). Pour éviter cela, **un seul geste suffit : ne jeter aucun déchet dans les WC**, à l'exception du papier toilette prévu à cet effet bien sûr !



GRAND SITE DE FRANCE

Au Grand Site sans ma voiture, chiche ?

Les navettes gratuites du Grand Site de France vont reprendre pour se rendre **du pont du Diable à St-Guilhem-le-Désert et St-Jean-de-Fos**. Les **WE, jours fériés et vacances scolaires zone C** d'abord puis **tous les jours en juillet - août**. Et de **mi-juillet à mi-août**, ça marchera dans **les deux sens** avec une navette étendue : **d'Aniane, Montpeyroux et Puéchabon** vous pourrez aller gratuitement à la plage du pont du Diable sans voiture en venant de votre village et les touristes de passage pourront partir du parking du pont du Diable pour visiter les villages environnants.

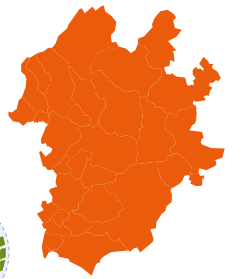
www.herault-transport.fr

ESPACES NATURELS

Célébrons la nature !

La fête de la nature en vallée de l'Hérault revient pour sa 4^e édition **du 22 au 26 mai 2024** ! Venez (re)découvrir le patrimoine naturel du territoire à l'occasion des animations, ateliers ludiques, promenades, jeux et autres dégustations proposés sur le territoire. À Montarnaud le mercredi 22 mai, à Saint-Guilhem-le-Désert et Aniane (Pont du Diable) le samedi 25 mai et à Vendémian et Pouzols le dimanche 26 mai.

Informations et programme à venir sur :
www.cc-vallee-herault.fr



► Agir sur les mobilités est un enjeu social d'accès à la mobilité pour tous, un enjeu environnemental dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, un enjeu de développement économique et d'attractivité du territoire. C'est pourquoi, la communauté de communes entreprend plusieurs chantiers pour encourager les mobilités alternatives (l'usage des transports en commun, du vélo, de la marche à pied, du covoiturage ou de l'autostop organisé...) et pour faciliter les connexions entre les communes avec les territoires voisins, vers lesquels se déplacent quotidiennement les habitants.

En vallée de l'Hérault, la mobilité c'est :

- **17 000 actifs** dont :
 - 35%** qui travaillent sur le territoire de la CCVH.
 - 65%** des actifs qui se déplacent hors du territoire quotidiennement.
 - 86%** qui se déplacent en voiture.
- **4000 covoiturages par mois** depuis ou vers la CCVH.

► C'est dans la nuit du 14 mars 2024 que la passerelle de l'A75 a été posée. Une étape symbolique après plus de 6 mois de chantier.

LA MOBILITÉ DANS MA VALLÉE !



Ces trois dernières années ont marqué le territoire par de nombreux projets de mobilité durable portés par l'intercommunalité. Des initiatives ont vu le jour et d'autres sont sur le point d'éclorre. Enjeu fondamental pour un territoire, les alternatives durables aux déplacements motorisés sont au cœur des préoccupations de la CCVH qui, aux côtés des partenaires locaux, s'est dotée d'un schéma global de mobilité du territoire.

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL : L'ÉPICENTRE DE L'INTERMODALITÉ

Idéalement située, au cœur d'un carrefour autoroutier tourné vers Montpellier, Béziers mais également le Clermontois et le Lodévois, la vallée de l'Hérault draine chaque jour plus de **37 000 déplacements** vers les EPCI voisins dont 13 000 vers la métropole de Montpellier (sources : étude de mobilité du PEM). Accompagner les usagers vers des mobilités alternatives plus fluides est une priorité pour la communauté de communes. L'objectif ? Désengorger les grands axes routiers et favoriser le développement de mobilités durables pour préserver notre environnement et notre qualité de vie. Aussi, le Pôle d'échanges multimodal, dit PEM, installé sur la ZAC La Croix à Gignac, est un équipement territorial majeur qui ralliera les différents dispositifs de déplacements déployés sur le territoire. Il permettra de couvrir une zone de chalandise de 32 000 habitants et d'ouvrir la vallée de l'Hérault vers la Métropole de Montpellier grâce au projet de ligne de car à haut niveau de service mené en partenariat avec la Région, l'Etat et la Métropole de Montpellier

► **Un espace dédié à l'intermodalité mais pas seulement...**

Avec son implantation stratégique - à la sortie d'autoroute, entre le parc d'activités de Camalcé et l'espace commercial Cosmo, à proximité immédiate du centre-ville de Gignac - le pôle d'échanges multimodal va proposer de nombreux services autour de la mobilité. L'ambition d'un



Après 1 an de chantier, le PEM sera opérationnel, pour le fonctionnement des bus, à partir du 27 mai 2024.

tel équipement, installé sur une zone d'environ 8 000 m², est de répondre aux problématiques quotidiennes de chacun. Dans un premier temps, avec une mise en service dès le 27 mai 2024, les habitants pourront y retrouver une nouvelle gare routière équipée de 6 quais de bus qui accueilleront les lignes habituelles assurant notamment les liaisons vers Lodève, Clermont-l'Hérault et Montpellier. Un parking de 84 places (à terme) dédié aux usagers du car et au covoiturage, une zone dédiée aux deux-roues, 20 consignes individuelles pour vélos, une borne ultra-rapide de recharge pour les véhicules électriques, un service d'autopartage (voitures en libre-service) et également un service de Transport à la demande seront également proposés dès le lancement de l'équipement. Mais ce n'est pas tout... A l'horizon 2026, une maison du tourisme et de la mobilité viendra compléter cet équipement et hébergera notamment, un point d'information touristique. Sélectionné par l'appel à manifestation d'intérêt "Office de tourisme et des loisirs Occitanie (CRTL) et l'Ademe, ce projet disposera d'un accompagnement dédié tout au long de l'année 2024. En effet, nos équipes bénéficieront d'une aide pour mieux accompagner les visiteurs dans l'organisation de leurs déplacements sur le territoire. Un service de location et de réparation de vélo sera également associé à ce nouvel équipement. L'objectif ? Faire du PEM le cœur de l'intermodalité du territoire et au-delà des déplacements quotidiens, l'inscrire aussi comme un acteur de la politique de tourisme durable déployée par le territoire.

3,6 M€

coût de l'investissement du PEM, financé à 37% par la Région Occitanie, 36% par l'Etat et 7% par le Département de l'Hérault.

LA PASSERELLE DE L'A750 : LE TRAIT D'UNION DU TERRITOIRE

2,2 M€

coût total du projet, financé avec le soutien de l'Etat, de la Région Occitanie.

Posée le 14 mars dernier, la passerelle vient compléter le chantier du PEM. En enjambant l'autoroute, cette passerelle en aluminium longue de 42 mètres sur 4 mètres de large et pesant 21 tonnes, est entièrement piétonne et cyclable. Elle reliera Gignac et le PEM au lycée Simone Veil grâce à un accès sécurisé et durable depuis la rue de la voie lactée

dans l'espace Cosmo. Cet ouvrage est l'un des maillons du projet de création d'un itinéraire continu cyclable entre le nord et le sud du territoire, permettant aux usagers de transiter par le PEM. Sa mise en service sera opérationnelle dès le mois de juin.



La passerelle est un ouvrage construit par Eiffage et Metalu.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE : POUR ÊTRE LIBRE DE SE DÉPLACER

TADAM
votre Transport à la demande
en vallée de l'Hérault

Déjà en place dans de nombreux territoires, urbains et ruraux, le TAD est un moyen de transport public de proximité, complémentaire aux lignes de bus de transport en commun LiO déjà en place. Grâce à un système de réservation téléphonique (la veille pour le lendemain), le TAD permet de grouper les trajets de plusieurs individus et d'assurer des dessertes spécifiques. Mis en place au mois de juin 2024, le TAD en vallée de l'Hérault, baptisé TADAM, démarrera par une année de test. Dans un premier temps, les habitants des 26 communes pourront rejoindre Gignac et Saint-André-de-Sangonis pour y faire des activités, réaliser des rendez-vous médicaux et/ou prendre le bus vers Montpellier, Clermont-l'Hérault et Lodève. Le prix d'une course s'élèvera à 2 euros et la réservation se fera via la plateforme régionale, la veille du déplacement, au plus tard.



Informations à venir sur : www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Mobilités / Transport à la demande

INTERVIEW

Pour un territoire comme celui de la vallée de l'Hérault, quels sont les enjeux de l'intermodalité ?

Jean-François Soto,
président de la
CCVH



Aujourd'hui, la mobilité est une problématique centrale pour les territoires à laquelle il faut pouvoir répondre de façon proactive et ambitieuse. En se dotant d'équipement structurant comme le PEM, nous permettons aux habitants de transiter entre les différentes zones du territoire en leur proposant des mobilités qui peuvent répondre aux problématiques du plus grand nombre, tout en étant plus "douces" pour l'environnement. Le PEM sera également un maillon essentiel pour relier la vallée de l'Hérault à la Métropole de Montpellier grâce au projet de car à haut niveau de service mené avec la Région, l'Etat et la Métropole.

David Cablat,
vice-président
chargé de l'action
sociale : enfance,
jeunesse, paren-
talité, sport, santé
et mobilité



La mobilité est l'un des piliers du projet de territoire porté par la CCVH. C'est pourquoi, en concertation avec la Région, le Département et le Pays cœur d'Hérault, des alternatives complémentaires à l'usage du véhicule personnel se sont structurées en vallée de l'Hérault : le covoiturage avec Picholines, l'autostop sécurisé avec Rezopouce, le service de Transport à la demande lancé prochainement, des itinéraires cyclables à l'étude... L'objectif est de développer de nouveaux modes de déplacement plus fluides, adaptés aux situations de chacun mais également, plus vertueuses pour l'environnement !

TÉMOIGNAGE

Jean-Luc Gibelin, vice-président
Région Occitanie



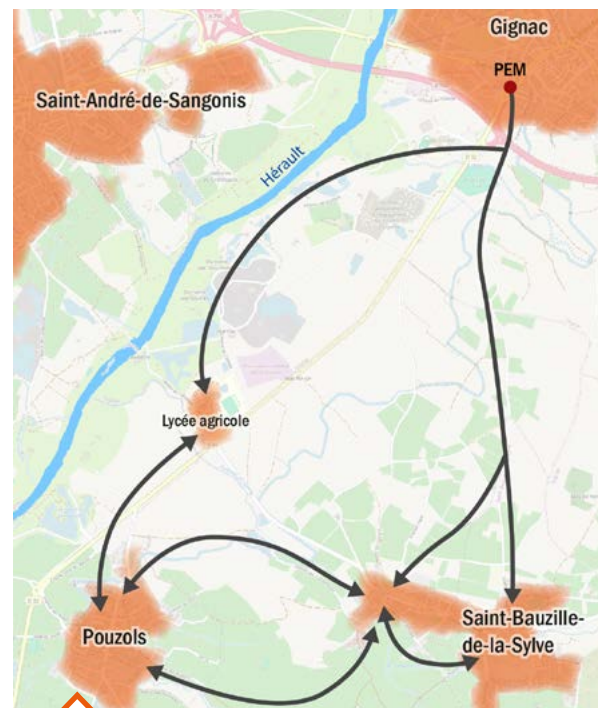
Le service régional des transports publics LiO comporte de manière structurelle la politique des Pôles d'échanges multimodaux. Celui de Gignac en fait partie et irrigue au delà de la commune. Il y a aussi la perspective de la création d'un axe de transport public LiO en site propre, reliant Montpellier et les principales villes du cœur d'Hérault. Enfin, la convention de délégation du Transport à la demande (TAD) prévoit un financement régional à hauteur de 70% du déficit d'exploitation de ce nouveau service.

VALLÉE DE L'HÉRAULT : UN TERRITOIRE CYCLABLE !

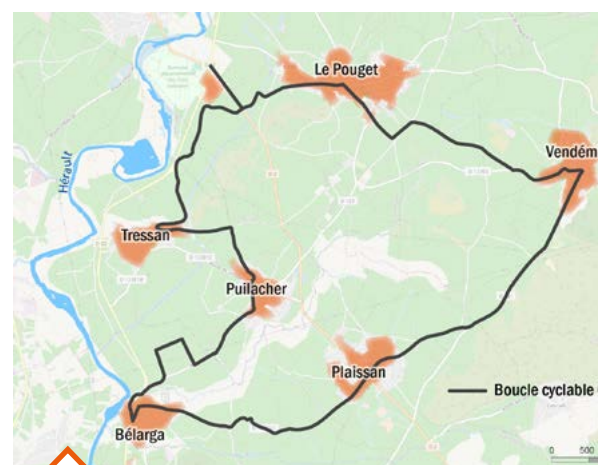
Le vélo est une solution de déplacement bénéfique à tous les égards : bon pour la santé, plus vertueux pour l'environnement, plus rapide sur les trajets courts ! À travers le schéma directeur cyclable du Pays Coeur d'Hérault, les acteurs institutionnels du territoire encouragent et facilitent ce mode de déplacement.

► Des itinéraires cyclables pour "mailler" le territoire

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault oeuvre en faveur de l'utilisation du vélo en déployant des projets structurants dont notamment la création de l'itinéraire cyclable "sud". Il permettra, grâce à la passerelle, de connecter et de sécuriser l'accès piéton et cyclable depuis le PEM vers les équipements publics implantés dans le sud du territoire (le centre de formation des pompiers - CEIFOR, le lycée agricole, le lycée Simone Veil, la halle des sports Gilles Fermaud,...). Cet itinéraire reliera notamment les communes de Gignac, Pouzols et Saint-Bauzille-de-la-Sylve par des chemins de traverse, évitant ainsi la D32. L'étude de faisabilité est lancée, celle-ci devrait se poursuivre en 2024 pour une réalisation des aménagements attendue pour 2026. D'autres projets vont venir consolider cette dynamique déjà bien lancée ! Financée grâce au budget participatif citoyen, déployé par le Conseil départemental de l'Hérault, la boucle cyclable rejoignant Le Pouget, Vendémian, Tressan, Puilacher et Plaissan sera finalisée au printemps. Il s'agira d'un itinéraire piéton et cyclable balisé qui répond à un potentiel cyclable observé sur cette partie du territoire et surtout, à une véritable demande sociale identifiée. Une liaison cyclable qui reliera Gignac à Saint-André-de-Sangonis est, quant à elle, à l'étude. L'objectif étant de sécuriser la circulation entre ces deux communes et de poursuivre le travail de connexion avec le PEM.



La projection de l'itinéraire cyclable sud entrera en phase d'aménagement courant 2024.



La boucle cyclable financée par le budget participatif du CD34 sera opérationnelle dès le mois de juillet.

Location de vélos : vos besoins ?

Dans le cadre de la mise en place d'un futur service de location de vélos au PEM, la CCVH mène l'enquête pour recueillir vos attentes. Participez en flashant le QR code ci-contre !



PRÊT DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Du 29 avril au 30 mai, le Département de l'Hérault et la CCVH vous proposent de découvrir le VAE gratuitement ! L'objectif ? Vous sensibiliser à une autre manière de vous déplacer, moins polluante et meilleure pour la santé. Avec le vélo électrique, c'est moins d'efforts et plus de vitesse ! Tous les résidents permanents et majeurs de la CCVH peuvent bénéficier de ce prêt. Pour réserver, il vous suffit de contacter la CCVH au 04 67 67 16 74 ou par email à mobilite@cc-vallee-herault.fr. Les retraits et retours se font sur rendez-vous au parc d'activité de Camaléc à Gignac.



LE COVOITURAGE : UNE AFFAIRE QUI ROULE



SE RETROUVER SUR UNE AIRE DE COVOITURAGE

À l'échelle du Pays Coeur d'Hérault, ce ne sont pas moins de 4 920 trajets réalisés en covoiturage en octobre 2023 (depuis ou vers le coeur d'Hérault). Au total, ce sont 6 090

passagers transportés. Ce mode de déplacement permet de diminuer les frais de transport pour les passagers mais également de limiter l'impact environnemental de leur déplacement. Financées par le Département de l'Hérault, les aires de covoiturages sont désormais nombreuses sur le territoire : Gignac (42 places), Saint-Paul-et-Valmalle/Montarnaud (47 places), Saint-Félix-de-Lodez (48 places), Paulhan (20 places).

+ D'INFOS Plus d'infos sur www.cc-vallee-herault.fr/actions-et-projets/mobilite

SE CONNECTER À L'APPLICATION PICHOLINES

Lancée en 2021 par le Pays coeur d'Hérault, l'application Picholines est une initiative 100% locale dont la vocation est de couvrir plus efficacement les zones les plus rurales du territoire ainsi que les destinations non desservies par les transports en commun. L'application est gratuite (aucune commission, les usagers fixent le tarif entre eux), libre (chacun peut proposer un trajet) et solidaire !



+ D'INFOS Inscrivez-vous sur www.picholines.fr ou installez directement l'application sur votre smartphone

SE FAMILIARISER AVEC L'AUTOSTOP GRÂCE À REZPOUCE PAR MOBICOOP



Rézocoop par Mobicoop est une application qui couple autostop organisé et covoiturage. Près de 119 arrêts sont installés sur le territoire (matérialisés par un panneau vert avec le pouce) ! Passagers ou conducteurs peuvent ainsi facilement se retrouver et partager un trajet, qu'il soit régulier ou non. L'inscription se fait gratuitement sur le site de Rezopouce, sur l'application, dans votre mairie ou en point relais. Vous recevez ensuite une carte de membre et/ou un autocollant pour les conducteurs. En vallée de l'Hérault, Rezopouce par Mobicoop c'est une communauté de 450 adhérents et de nombreux trajets partagés. En utilisant l'application, vous pouvez également bénéficier de la prime covoiturage de l'Etat!

+ D'INFOS Inscrivez-vous sur www.rezopouce.fr ou sur l'application Mobicoop

VOS EXPÉRIENCES "USAGERS"



Louise, 30 ans
covoitureuse engagée

"Je suis actuellement en stage à Pézénas et je fais du covoiturage tous les jours avec mon tuteur au départ de l'aire de covoiturage de Gignac (idéalement située et qui, je le remarque, se remplit de plus en plus !). On partage un trajet, c'est convivial ! On pollue moins et on engorge moins les routes également !"

Stéphanie, 41 ans
covoitureuse ponctuelle

"Je travaille sur le territoire et suis amenée à me déplacer ponctuellement à Montpellier pour participer à des réunions professionnelles. Pour m'y rendre, je privilégie le covoiturage entre collègues autant que possible ! Plus rapide, plus convivial, plus vertueux ! C'est une solution qui me convient !"

Mario, 26 ans
utilisateur Picholines

"J'habite à Gignac et utilise Picholines très régulièrement pour me rendre à mon travail à Saint-André-de-Sangonis. Rapide et plus écologique, c'est aussi une solution qui me permet de rencontrer du monde mais aussi, de faire des économies !"

TÉMOIGNAGE

Nicole Morere,
vice-présidente Pays coeur d'Hérault
et conseillère départementale



"La mobilité est au cœur des préoccupations des habitants du Coeur d'Hérault. De grandes orientations se dessinent du niveau local au niveau national. Le Pays Coeur d'Hérault est à l'œuvre, à travers l'actualisation de son schéma de mobilité, pour faire entendre la voix du territoire et répondre aux enjeux de demain."



TERRI ANDON ET BERNARD FAVRE, CULTIVATEURS D'HUILES ESSENTIELLES

Installés depuis 12 ans au Mas de Villetelle à Gignac, Bernard Favre et son épouse Terri Andon se sont lancés dans la culture de la lavande et de l'immortelle italienne bio. À partir de leurs huiles essentielles, ils ont composé une gamme de produits pour le corps et pour la maison qu'ils fabriquent eux même dans leur mas entouré de délicieuses senteurs.

Comment avez-vous pensé à cette activité, unique dans notre communauté de communes ?

Bernard Favre : Nous vivions à Montpellier. Terri, mon épouse, était professeure d'anglais à l'université. Je travaillais comme graphiste pour de grands laboratoires de recherche en agronomie, comme le Cirad ou l'IRD. L'agronomie m'a toujours intéressé. Le Mas de Villetelle était notre résidence secondaire. Nous avons pensé à ces plantes parce qu'elles sont très économes en eau et ne demandent qu'un peu d'arrosage la première année.

Vous n'êtes que deux pour vous occuper de tout cela ?

Bernard Favre : La lavande se récolte au début du mois de juillet, la saison où nous accueillons des « woofeurs », des personnes logées et nourries qui s'arrêtent quelques jours chez nous pour nous aider et découvrir le métier. Nos woofeurs sont essentiellement féminins et anglo-saxons venant parfois d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. Le reste de l'année nous accueillons des stagiaires scolarisés dans des lycées agricoles.

Que faites-vous des plantes récoltées ?

Bernard Favre : Une fois séchées au soleil, nous les transportons chez notre distillateur de Saint-André de Buèges qui en extrait leur huile essentielle. L'an dernier nous avons obtenu 22 litres d'huile de lavandin et... 15 cl d'immortelle italienne ! Conseillés par notre fille qui travaille dans la parfumerie, nous avons créé notre gamme vendue par internet, au Comptoir d'Aniane, à l'Office de Tourisme ou dans certains magasins bio.

Mas de Villetelle - 34150 Gignac - Tél. : 06 85 70 53 45
contact@mas-de-villetelle.com - www.mas-de-villetelle.com
Fête de la Lavande : du 22 au 30 juin 2024
 Repas du midi, buvette ou dîner devant le coucher du soleil sur les champs de lavande. Réservation obligatoire.

Bernard Favre et sa femme, Terri Andon ont démarré leur activité il y a 12 ans à Gignac. Ils proposent une gamme de produits à base d'huiles essentielles de lavande et d'immortelle.



LE REBOND FORMIDABLE QUE PERMET LA DANSE

A 36 ans, Remi Schmitt est, sur le territoire de notre communauté de communes, l'un des fers de lance du breakdance, l'une des disciplines les plus spectaculaires des danses urbaines dérivées du hip-hop.

Tellement spectaculaire que le breaking, l'autre nom de la breakdance, figure parmi les disciplines des prochains Jeux Olympiques parisiens. Mais pour Remi, qui habite au Pouget en famille avec ses trois enfants, le « break » est avant tout l'histoire d'une découverte qui lui a changé la vie. « Enfant, j'ai eu un gros passage à vide suite à une rupture familiale ».

Sa rencontre avec deux danseurs lyonnais en vacances au Pouget alors qu'il a 13 ans a tout chamboulé. « J'avais enfin trouvé le truc qui me faisait vibrer, j'ai repris confiance en moi, je me suis remis au boulot à l'école, j'ai décroché un diplôme, pendant 10 ans j'ai eu une vie professionnelle très enrichissante avant de me consacrer entièrement à la danse. ».

Epaulé par Lahouari Maachou (Montpellier breaking), Bboy Law le boss du breaking Montpelliérain et membre de la Fédération Française de Danse (Breaking), il crée son école au Pouget. Désormais, il a la certitude de pouvoir donner aux adolescents ce qui, souvent, leur manque le plus : la confiance en soi, le sens de l'effort et du dépassement de leurs limites. Une recette qui lui a sauvé la vie.



Ma passion pour la danse s'est transformée avec les années. Les sensations restent les mêmes, j'aime toujours autant m'exercer à toutes ces figures incroyables. Mais, maintenant, je veux surtout partager et transmettre. Dans notre école du Pouget, 150 enfants et adolescents sont inscrits cette année. Ils étaient 30 en 2020 quand nous l'avons créée. Certains d'entre eux se présentent aux qualifications des prochains championnats de France !

Rémi Schmitt, danseur et fondateur Le Pouget Breaking / MindBreak



Remi Schmitt, tél. : 06 23 87 38 94 - remi.studio24@gmail.com

Remi Schmitt a fondé l'école de breakdance Le Pouget Breaking / MindBreak qui dispense des cours à Plaisan, Gignac et Le Pouget.



La saison 2024 se prépare !

Territoire attractif par essence, avec une augmentation constante de la fréquentation touristique, la vallée de l'Hérault prépare la prochaine saison en prenant soin de garder son cap : valoriser les pépites locales tout en veillant à la préservation de nos espaces naturels.

Ouverture de la Maison du Grand Site de France : le marqueur du lancement de la saison !

Blottie dans les gorges de l'Hérault, la Maison du Grand Site de France au pont du Diable à Aniane ouvre ses portes le samedi 6 avril pour la saison estivale. Accueil touristique, exposition, boutique culturelle, boutique d'artisanat local (bijoux, créations en bois, couteaux, cosmétiques...) et de producteurs locaux (huile d'olive, tapenade, olives, miel, biscuits, confitures...), le lieu regorge de souvenirs et de savoir-faire. 80% des produits vendus en boutique proviennent du territoire ! Vous pouvez également y retrouver une vintothèque qui propose un panel important de cuvées locales dont certaines sont primées au prestigieux concours des vins de la vallée de l'Hérault.

14

La Maison du Grand Site est une véritable vitrine des savoir-faire de la vallée de l'Hérault !

Cette sélection représente notre terroir viticole riche de 5 appellations d'origine protégée et 6 d'indications géographiques protégées : Terrasses du Larzac, Grès de Montpellier...

Le petit + !

Vous êtes résident de la communauté de communes ou vous travaillez sur le territoire ? La carte Privilège vous offre, entre autres, -10% à la boutique.



Argileum à Saint-Jean-de-Fos : un nouveau point d'informations touristiques

Désormais équipé d'un Bureau d'informations touristiques (BIT), tout comme la Maison du Grand Site de France, le bureau de Saint-Guilhem-le-Désert et celui de Gignac, les visiteurs peuvent désormais retrouver à Argileum des informations pratiques (festivités, activités du territoire) et des conseils en séjour personnalisés.

Le parking du Pont du Diable évolue

Basse saison d'avril au 14 juin et du 16 septembre à mi-novembre :

- de 10h à 19h : 4€ pour les véhicules légers, 2€ pour les motos.

- de 19h à 10h : gratuit (6€ pour les camping-cars).

Haute saison du 15 juin au 15 septembre :

- de 8h à 22h : 8€ pour les véhicules légers, 4€ pour les motos.

- de 22h à 8h : gratuit.

- La 1^{ère} heure est gratuite. -

Abonnement pour les résidents de la vallée de l'Hérault : 20 €

Abonnement pour les professionnels (hébergeurs) : 35 €



LES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART (JEMA)

Les 6 et 7 avril derniers, Argileum a été au cœur des JEMA. Au programme, découverte des métiers d'art en vallée de l'Hérault à travers un jeu de piste organisé par l'Office de tourisme. L'occasion pour les visiteurs de se rendre dans plusieurs ateliers d'artisans (couteliers, potiers,...) pour se familiariser avec des savoir-faire originaux et ancestraux. La saison d'Argileum est officiellement lancée et durera jusqu'au 2 novembre !
Programmez votre visite : www.argileum.fr



Une extension nécessaire et raisonnée au Pouget

La vallée de l'Hérault compte neuf parcs d'activités économiques intercommunaux qui ont atteint 95% de remplissage. Il est donc urgent d'aménager de nouveaux espaces pour permettre aux entreprises locales de se développer ou en accueillir de nouvelles. La première extension lancée par la communauté de communes sera celle du parc des Trois fontaines.

Le parc d'activités des Trois fontaines a été créé au Pouget en 2005. Il compte huit entreprises implantées sur ses 8 hectares et deux entreprises émergentes dans les ateliers de l'hôtel d'entreprises. L'extension, prévue de longue date, se fera sur les terrains agricoles voisins. Elle offrira 24 lots jumelables de 2 000 m² en moyenne, sur une surface totale de 7 hectares. Il s'agira donc de plus petits lots que la partie existante et avec une plus forte densité pour limiter la consommation d'espace.

Un aménagement d'une grande qualité environnementale

L'objectif est aussi de faire un parc paysagé s'intégrant bien dans son environnement rural, en conservant partout où c'est possible la végétation existante. Les études d'aménagement sont en cours et les travaux, estimés à 3,15 millions d'euros, sont prévus entre fin 2024 et 2026. L'extension a notamment vocation à accueillir des entreprises du secteur viti-vinicole, de la transformation agro-alimentaire ou des fournisseurs d'équipements et matériels pour les professionnels.



Projet d'aménagement de l'extension du parc d'activités économiques "Domaine des Trois fontaines" au Pouget.

15

PAROLE D'ÉLU

Philippe Salasc,
vice-président au développement économique



Économiser l'espace, c'est l'esprit dans lequel nous nous inscrivons, porté par le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du cœur d'Hérault et par l'objectif national de Zéro artificialisation nette d'ici 2050. Mais, nos parcs d'activités sont pleins et nos entreprises grandissent. Nous devons leur fournir les espaces nécessaires pour créer de l'emploi en proximité. L'extension du parc d'activités des Trois fontaines sera conduite avec une grande exigence de qualité environnementale.

Mieux trier nos déchets alimentaires : une nécessité !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, un tri à la source des biodéchets (ou déchets alimentaires) est devenu obligatoire dans toute la France. En cœur d'Hérault, ils sont triés depuis plus de 20 ans.

Depuis 2003, les habitants du cœur d'Hérault sont équipés de bacs verts ou de colonnes pour trier leurs déchets alimentaires qui sont ensuite collectés et valorisés en compost sur la plateforme dédiée, située à Aspiran et gérée par le Syndicat Centre Hérault. Malgré tout, de nombreux écarts de tri sont encore observés.

Un territoire précurseur

Dès 2003, les élus du Syndicat Centre Hérault et des communautés de communes du Clermontois, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault ont oeuvré collectivement en faveur de la construction d'une plateforme de compostage industrielle à Aspiran et à la mise en place d'une collecte des déchets alimentaires adaptée en dotant les habitants de bacs verts ou de colonnes dans certains centres-bourgs. Malgré cet engagement et ces efforts pour une économie plus circulaire, on constate des erreurs de tri importantes. En effet, un tiers du contenu des poubelles grises sont des déchets alimentaires qui devraient être déposés dans les bacs verts ou les colonnes.

Quelles sont les conséquences des écarts de tri observés ?

Le service de traitement des déchets a été organisé dans un objectif de maîtrise des coûts. En jetant un déchet alimentaire dans le mauvais bac ou la mauvaise colonne, son traitement va coûter 6 fois plus cher que s'il est déposé dans le bac vert. En effet, cette erreur de tri va engendrer un transport vers l'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) à Soumont. Sur ce site, les déchets alimentaires vont générer des biogaz et des lixiviats (jus de déchets) qui devront être maîtrisés. Cette opération induit donc des coûts supplémentaires de traitement.

70 % des déchets jetés dans la poubelle grise n'ont rien à y faire !
L'objectif pour tous : diviser par 2 nos déchets en 5 ans en triant encore plus, maintenant et pour de bon, avec tous les équipements de tri mis à notre disposition.

Source : Syndicat centre Hérault

Nous sommes des déchets alimentaires !

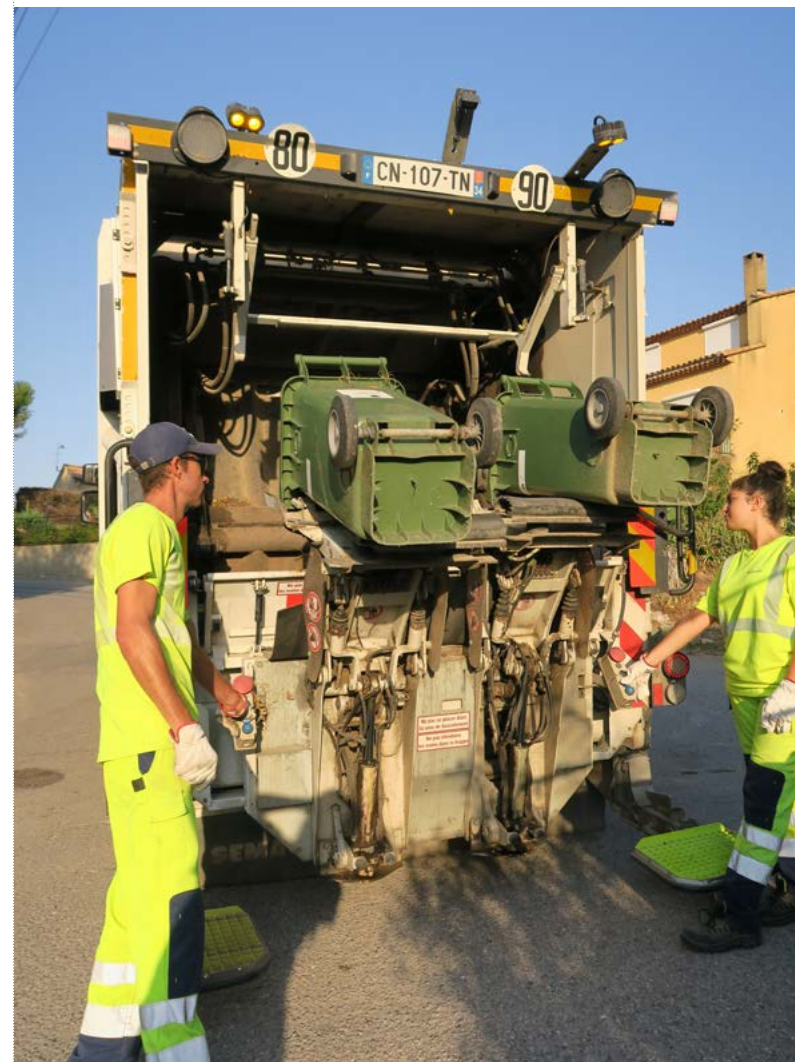


Les déchets végétaux ne vont pas dans le bac vert dédié aux déchets alimentaires. En cas d'erreur de tri, le bac n'est pas collecté.

Une autre problématique : la gestion des végétaux

Le printemps est là et l'envie d'entretenir nos jardins commence à pointer le bout de son nez ! Taille des haies, tonte de la pelouse, ramassage des feuillages et des branchages,... Les déchets occasionnels que cela produit ne peuvent être pris en compte par le service de collecte des ordures ménagères pour plusieurs motifs. D'abord, pour des raisons logistiques : leur poids et leur taille dégradent les camions et les contenants qui ne sont pas adaptés. Ensuite, pour des raisons de revalorisation. En effet, les végétaux ne se dégradent pas aussi rapidement que les déchets alimentaires et donc altèrent la production de compost s'ils y sont mélangés. En étant déposés en déchèterie, ils sont transportés sur la plateforme de compostage d'Aspiran où ils sont broyés, arrosés, puis mis en casier pour fermentation. Ils deviendront soit du compost, soit du bois de paillage, vendus par le Syndicat Centre Hérault. Dans les cas où le déplacement en déchèterie est difficile, des alternatives existent :

- > le compostage dans le jardin ;
- > le paillage en été comme en hiver.



© CCVH - Juliette Gavareau



LES DIFFÉRENTES PLATEFORMES DE GESTION DES DÉCHETS :

La plateforme de compostage à Aspiran : c'est ici que l'on revalorise les biodéchets en les transformant en différents types de compost revendus à des prix attractifs aux professionnels.

Oekotri, le centre de tri à Saint-Thibéry : mis en service en 2023, il s'agit de la nouvelle plateforme de tri des emballages (en plastique, en carton ou en métal) et du papier.

L'Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) à Soumont : on y achemine les déchets déposés dans les poubelles grises qui ne sont ni recyclés, ni valorisés. La quantité de ce type de déchets doit être réduite car la capacité d'enfouissement est limitée et son exploitation doit prendre fin en 2031. À noter : on constate que 70 % des déchets contenus dans la poubelle grise n'ont rien à y faire, dont principalement des déchets alimentaires et des emballages en plastique.

PAROLE D'ÉLU

Véronique Neil,
vice-présidente à l'environnement



Trions encore mieux, maintenant et pour de bon !
 Trier mieux et encore plus, telle est la devise à laquelle nous devons nous attacher collectivement. L'enfouissement des déchets non triés est bien plus coûteux pour les collectivités et donc, pour les habitants. L'intercommunalité met à disposition des foyers des équipements pour faciliter le tri des déchets, notamment les déchets alimentaires : points d'apport, composteurs, bacs vert,... En oeuvrant collectivement en faveur de leur revalorisation, nous veillons également à la préservation de notre environnement.

SPORTS

Une année placée sous le signe du sport en vallée de l'Hérault !

En vallée de l'Hérault, le sport est bien plus qu'une simple activité physique : c'est un mode de vie, une passion partagée par tous les habitants. En obtenant le label Terre de Jeux en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, notre territoire s'engage pleinement dans la célébration de l'esprit sportif. Cette reconnaissance témoigne de notre engagement en faveur du sport pour tous et de la valorisation de nos talents locaux.

Prenons place, ça continue !

Après le succès retentissant des événements précédents, notamment le Battle Insomniak et les premières étapes du tour des stades, l'aventure "Prenons place" continue ! De nombreux événements sont encore prévus ! Les tours des stades se poursuivent les mercredis 10 avril à Saint-Bauzille-de-la-Sylve, 15 mai à Saint-Paul-et-Valmalle et 26 juin à Aniane.

Des ateliers « Stop au harcèlement de rue » et une initiative originale autour du street art seront également proposés au sein du réseau des bibliothèques intercommunal. Des ateliers de création prévus en avril et en mai seront aussi organisés, invitant les participants à exprimer leur créativité. Enfin, le programme "Prenons place" se poursuivra avec la diffusion en plein-air du film "Chien de la Casse" à Campagnan le 30 avril et se clôturera le samedi 15 juin à Puéchabon avec une soirée qui promet d'être riche en émotions : concert, restauration, expositions et visites. "Prenons place" ensemble pour faire vibrer la vallée de l'Hérault !



De nombreux rendez-vous sportifs à venir

Drailhes du diable - 12 mai 2024

Découverte, effort physique et plaisir 2 roues avec 5 parcours VTT allant de 13 à 65 km.

Inscriptions : www.drailhes-du-diable.com

Relais de la vallée de l'Hérault - 25 mai 2024

Course de relais multi-sports qui reliera les 28 communes du territoire au départ de Saint-Guilhem-le-Désert et qui se finira au pont du Diable près de 12 heures plus tard.

Inscriptions auprès des mairies.

Journée Jeunesse et sport - 1^{er} juin 2024

Une foire des associations, organisée pour la 4^e fois à Saint-André-de-Sangonis et pour la première fois à Saint-Pargoire, où les participants pourront découvrir et pratiquer différents sports.

Run & bike - 23 juin 2024

3 parcours alliant course et vélo traverseront Saint-Bauzille-de-La-Sylve, Aumelas et Gignac (17 km, 12 km et 4 km pour les enfants entre 6 et 10 ans).

Inscriptions sur www.3wsport.com

Jeux de la vallée de l'Hérault - 23 juin 2024

28 communes du territoire vont se rencontrer à Saint-André-de-Sangonis et se mesurer sportivement à travers une quinzaine d'épreuves différentes plus ou moins conventionnelles... Inscriptions auprès des mairies.

GEMAPI

Protégeons nos zones humides !

Elles représentent 2,5 % de la surface de notre territoire et leur protection est fondamentale pour notre qualité de vie.

Dans le cadre de sa stratégie et de sa feuille de route Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), validées fin 2023, la CCVH a affirmé sa volonté de s'impliquer sur la préservation et la restauration des zones humides. Dans cette perspective, son terrain d'action porte, entre autres, sur les zones humides de la plaine de la Boissière, la ripisylve des bords de l'Hérault, la zone humide du Grand Bosc à Pouzols.

Leur protection est synonyme de sauvegarde de la biodiversité, de limitation des inondations, de soutien des étiages (rôle d'éponge), de stockage du carbone atmosphérique et d'épuration naturelle des eaux. Des enjeux essentiels dans la nouvelle configuration climatique où les pluies sont plus rares et plus violentes. En étroite collaboration avec le service environnement de la CCVH, la Gemapi anime l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion sur ces zones humides. Une première étude a été lancée fin 2023 sur la plaine de la Boissière. La Gemapi a également proposé des animations dans le cadre de la journée mondiale des zones humides. Le service environnement de la CCVH travaille quant à lui, sur les milieux particuliers que sont les mares temporaires du causse d'Aumelas à travers des suivis et des actions de restauration.



L'étang de Pouzols, un habitat essentiel pour la biodiversité locale.

PAROLES D'ÉLUS

Jean-Claude Cros, vice-président à la Gemapi



Cette démarche dévolue à la Gemapi est cruciale pour préserver les fonctions essentielles remplies par les zones humides dans la limitation des phénomènes d'inondation, l'épuration des eaux, la préservation de la biodiversité et de nos espaces naturels.

Véronique Neil, vice-présidente à l'environnement



Les zones humides préservent les écosystèmes, stockent le carbone et limitent les effets du changement climatique. En les protégeant nous prenons notre part dans la préservation de notre environnement.

L'IMPORTANCE DES ZONES HUMIDES POUR LA BIODIVERSITÉ

Elles sont indispensables à la préservation de nombreuses espèces menacées. En France, elles abritent environ 25 % de la biodiversité, mais comptent parmi les habitats écologiques qui ont le plus régressé (- 67 % en France métropolitaine au XX^e siècle). La survie de 50% des espèces d'oiseaux, de 100% des amphibiens, de 30% des plantes protégées et de 66% des espèces de poissons dépend directement des zones humides.



www.cc-vallee-herault.fr / Actions et projets / Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

VITI-VINI



La viticulture en vallée de l'Hérault, entre célébration et engagement écologique

Le 23 avril, le caveau de Fonjoia ouvrira ses portes pour accueillir la 37^e édition du concours des vins Vallée de l'Hérault. Avec près de 80 jurés, l'événement promet une découverte des meilleurs vins de la région. Les producteurs présenteront leurs nouveaux millésimes, l'opportunité de déguster les saveurs du territoire. Cette célébration viticole continuera avec la soirée **Vinissime**, prévue le jeudi 27 juin à Saint-Saturnin-de-Lucian.



Vinissime est devenu un rendez-vous incontournable de l'été !

Dédiée à la récompense des producteurs médaillés et à la remise des prix, Vinissime sera l'occasion parfaite de féliciter les talents locaux tout en savourant une sélection de vins et de produits du terroir. Le tout dans une ambiance musicale, conviviale et festive entre amateurs de vin et épcuriens.

Conservez vos bouchons de liège !

La communauté de communes a lancé une opération de collecte de bouchons pour encourager le recyclage de ce matériau sur le territoire. Et ce, à l'aide de points de dépôts dans les domaines viticoles partenaires. Le liège est un matériau naturellement durable, ce qui rend cette initiative écologique et importante pour la préservation de l'environnement.

www.vins-vallee-herault.fr

PATRIMOINE

Abbaye d'Aniane : top départ des travaux pour la chapelle de l'ancien pénitencier !

On vous l'annonçait dans le précédent numéro, la chapelle de l'ancien pénitencier va être réhabilitée pour poursuivre, dans de meilleures conditions, l'organisation des différents événements qu'elle accueille déjà et en élargissant le type d'activités publiques proposées. Spectacles, séminaires, expositions, réceptions pourront être organisés, avec une jauge de 250 places assises. Les travaux sont prévus dès le mois de juin et devraient se dérouler sur 18 mois minimum. Soutenus par le Conseil départemental de l'Hérault, l'Etat (DSIL, DETR, DRAC), la Région Occitanie, la Fondation du Patrimoine, et menés par l'architecte du patrimoine "Atelier Donjerkovic Architectes", ces travaux vont permettre la création de nouveaux espaces (espace billetterie, espaces de convivialité, espace de stockage, loges, espaces techniques, bureaux administratifs,...) tout en s'attachant à réhabiliter les vestiges patrimoniaux du lieu (décors, vitraux, cœur, etc.). Les coûts des travaux s'élèvent à 2 400 000€ HT.



www.cc-vallee-herault.fr/Actions_et_projets/culture/ancienne_abbaye

DÉVELOPPEMENT

Petites villes de demain, un programme de redynamisation des centres-villes

Le programme Petites villes de demain encourage les communes à bâtir et concrétiser un projet de revitalisation ambitieux grâce à des outils financiers, stratégiques et d'ingénierie. Zoom...

Redynamiser les centres-villes

Lancé le 1^{er} octobre 2020, au niveau national, le programme Petites villes de demain (PVD) a été conçu pour soutenir les projets des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité à l'échelle de leur bassin de vie. « Ce programme intervient en soutien de communes qui rencontrent des difficultés diverses, notamment un espace public qui se dégrade, avec une sur-présence de la voiture ou encore des locaux commerciaux vacants », précise Nathalie Brichler, cheffe de projet PVD, à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

En 2023, deux communes du territoire ont intégré ce programme : Saint-André-de-Sangonis et Gignac.

Une première phase de diagnostic

En janvier 2023, une convention "Opération de revitalisation des territoires" (ORT) a été signée par les différentes parties prenantes (Etat, CCVH) et les deux municipalités, marquant l'achèvement d'un travail de formulation d'enjeu, d'élaboration de stratégie et de traduction en plan d'actions, entrepris depuis un an. Cette première phase nous a permis de dégager un plan d'action stratégique. Celui-ci s'articule autour de 5 axes : les espaces et les équipements publics, l'habitat, les mobilités, le commerce et les services, l'accueil des nouvelles populations. Parmi ces thématiques, plusieurs enjeux prioritaires ont été définis :

Miser sur les mobilités douces

La question de la place de la voiture est un enjeu majeur pour ces communes, y compris pour les petits déplacements du quotidien. « Les échanges entre les deux communes étant extrêmement fréquents, il est urgent de proposer une solution, même temporaire, qui sécurise les trajets en vélo entre les deux rives. Nous travaillons sur ce sujet, avec le Département dont la voirie fait partie des attributions. Ce projet pourra aussi être l'occasion de remettre en lumière le pont de Gignac, ouvrage inscrit aux Monuments historiques. », indique le maire de Gignac, Jean-François Soto.



Repenser l'habitat dans une offre globale

La politique de l'habitat est également au cœur de la réflexion du projet PVD. « Ainsi, Saint-André-de-Sangonis devrait faire l'objet d'un important projet de rénovation urbaine avec la création d'une médiathèque et d'un ensemble de 17 logements dédiés aux séniors. Celui-ci a été pensé dans l'idée de reconstruire une offre globale en centre-ville avec du service, de l'accessibilité et du confort », explique le maire de Saint-André-de-Sangonis, Jean-Pierre Gabaudan. « En parallèle, une étude sur l'habitat des centres anciens va être lancée dans l'objectif de réfléchir à de possibles transformations plus en phase avec les attentes actuelles de la population : plus de lumière dans les logements, accès à des jardins... ».

Optimiser l'attractivité commerciale

Conserver un rôle structurant en termes d'offres commerciales et de services est par ailleurs l'un des fondements du programme PVD. « Pour maîtriser les implantations, types d'activité, les outils ne sont pas nombreux et passent essentiellement par la maîtrise foncière. Et nous avons eu la chance de convaincre la foncière FOCCAL d'intervenir sur nos communes », souligne la cheffe de projet.

FOCCAL, un outil régional de soutien au commerce et à l'artisanat

Créé à l'initiative de la région Occitanie, FOCCAL est « un outil de gestion foncière, mis en place afin de permettre aux communes de maîtriser l'implantation de commerces dans leurs centres-villes, tout en confortant le parcours marchand existant. Après une première étude pour tester la commercialité du territoire, puis un repérage des biens et locaux disponibles, FOCCAL intervient pour rénover ou investir dans des locaux commerciaux stratégiques », explique Mélanie Mor, chef de projets à l'ARAC (Agence Régionale Aménagement Construction Occitanie).

MUSIQUE



Chaque mercredi, la vingtaine de choristes du chœur enseignant se retrouve pour répéter.

Le chœur enseignant donne de la voix !

C'est en 2019 que l'école de musique intercommunale Vallée de l'Hérault a fait le pari de créer un chœur enseignant composé de 20 choristes placés sous la direction d'Hélène Hav, musicienne intervenante (dumiste).

Avec la bienveillance des services de l'éducation nationale, cette dynamique permet de fédérer les enseignants du territoire, mais pas seulement ! Le chœur enseignant est aussi ouvert aux personnes travaillant avec le jeune public (éducateurs spécialisés, orthophonistes,...). L'objectif ? Prendre du plaisir, d'abord ! Mais aussi, accompagner ces professionnels dans leurs différentes pratiques professionnelles. Comment ? En développant leurs

compétences vocales et techniques de direction de chœur, en renforçant leur connaissance des répertoires vocaux de l'enfant à l'adulte mais aussi, en se dotant de connaissances sur la physiologie et l'anatomie du système vocal. Le chœur enseignant c'est aussi un lieu d'échange entre les professionnels qui peut faire naître des projets associant diverses structures. En 2024, un projet de taille vient galvaniser les répétitions du chœur : partager la scène avec la chanteuse à la voix puissante et chaleureuse, Marianne Aya Omac, le 27 avril prochain à l'église de Montpeyroux, à 20h30.

CULTURE

Saint-Guilhem-le-Désert : immersion totale !

Initié dans le cadre du projet Abbaye Gellone 2050, "Sur les traces de Guilhem" est un projet de création de jeu vidéo dont l'objectif est de faire connaître au grand public, le personnage emblématique de Guilhem de Gellone, fondateur de l'abbaye, à travers son histoire, ses mythes et ses légendes. Le prototype sera dévoilé lors des prochaines journées européennes du patrimoine qui auront lieu les 21 et 22 septembre 2024.



La proposition de créer un jeu-vidéo autour du personnage emblématique de Guilhem, de son histoire et des traces de ses légendes est un terreau fertile pour proposer un jeu-vidéo empreint de notre culture et patrimoine local

Claire Siegel, co-responsable pédagogique de la licence

L'ensemble abbatial, le village, le château, l'ermitage, tous ces témoins de la richesse historique et patrimoniale de Saint-Guilhem-le-Désert représentent un terrain de "jeu" foisonnant ! C'est pourquoi, en partenariat avec les élèves de la Licence professionnelle métiers du jeu vidéo de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et la mairie de Saint-Guilhem-le-Désert, le service patrimoine de l'intercommunalité accompagne le développement d'un jeu-vidéo, baptisé "Sur les traces de Guilhem", en partie financé par la CCVH. Cette dynamique s'intègre au projet plus global "Abbaye Gellone 2050" dont les enjeux de médiation sont multiples : films, visites sur site et virtuelles, extension du musée. Le projet de jeu-vidéo, consacré à l'histoire mouvementée du personnage de Guilhem de Gellone (saint-Guilhem), invitera le joueur à découvrir les multiples facettes de ce noble guerrier, cousin de Charlemagne, dont les faits d'arme et la conversion spirituelle tardive ont inspiré de célèbres chansons de geste, plus de 200 ans après sa mort. Cela permettra aussi de proposer des actions de médiation auprès des collèves et des lycées du territoire.

SECRETS D'ICI

BIODIVERSITÉ

LE TRITON MARBRÉ

VALLÉE DE L'HÉRAULT

Dans la vallée de l'Hérault, on trouve le triton marbré principalement dans les mares en fin d'hiver, lors de la période de reproduction.

À la fin de cette période, vers la fin avril, les adultes rejoignent les haies, garrigues et bosquets passant alors en phase terrestre. Les larves, quant à elles, se développent dans l'eau consommant larves d'insectes et autres petites bêtes pour sortir de l'eau début juillet. Le dérèglement climatique, asséchant rapidement les mares, a un impact sur leur taux de survie et en fait une espèce quasi-menacée. En France, le triton marbré compte parmi les espèces protégées.

Ces populations peuvent également être menacées par l'introduction de poissons dans les mares tels que les carassins, poissons rouges ou gambusies...

On le retrouve sur les contreforts du Larzac, vers le pic Saint-Baudille ou les lavagnes. On peut également l'observer en rive gauche de l'Hérault, à Aniane vers le pont du Diable, à Argelliers, à Puéchabon, sur la causse d'Aumelas et à la zone humide de la Boissière.

SAINT-PARGOIRE LE RANCH AUX ESCARGOTS



SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT

PATRIMOINE MATÉRIEL

LE CHAPITEAU RETROUVÉ

Un magnifique chapiteau du XII^e siècle, provenant du cloître de l'abbaye de Gellone, a été récemment retrouvé au château de Jonquières. Il vient d'être donné à la commune.

Ce témoin de l'histoire tumultueuse de l'abbaye de Gellone sera présenté au public à partir du 6 avril 2024, à l'occasion d'une exposition temporaire installée au cœur du musée de l'abbaye à Saint-Guilhem-Le-Désert.

Ouvrons l'oeil ! Cet événement est l'occasion de nous sensibiliser à la restitution des éléments de ce patrimoine que l'on peut retrouver partout sur le territoire : au détour d'une fontaine, d'une façade ou même.. dans des habitations privées !

Aujourd'hui, on peut voir les plus belles pièces connues de l'Abbaye de Gellone au musée des cloîtres à New-York, au musée de la Société archéologique de Montpellier ou encore au musée de l'abbaye à Saint-Guilhem.

LE RANCH AUX ESCARGOTS

Installée à Saint-Pargoire, où l'animal totemique est précisément "l'escargot", Virginie, hélicicultrice, est l'exploitante du ranch aux escargots.

Spécialisée dans l'élevage du "gros gris" et du "petit gris", Virginie propose une gamme de produits culinaires à base d'escargot mais également des cosmétiques qu'elle propose en vente directe au sein de sa ferme. Elle partage également son savoir-faire à l'occasion de visites ponctuelles.

« Riche en acides gras oméga-3, les escargots possèdent de nombreuses vertues bénéfiques pour l'humeur, la peau, les cheveux et le cœur. Ils renferment aussi beaucoup de fer ! »

Informations pratiques :

2 avenue de la cave coopérative
34230 Saint-Pargoire

À découvrir pendant le week-end "De ferme en ferme" qui aura lieu le 27 et le 28 avril 2024.

VALLÉE DE L'HÉRAULT
LE TRITON MARBRÉ



© Julien Bourard

DÉCHETS MÉNAGERS



L'équipe d'ambassadeurs du tri de la CCVH oeuvre quotidiennement auprès des habitants pour les accompagner dans la nouvelle organisation du tri.

Deux ambassadeurs vous aident dans le tri de vos déchets

Depuis la mise en place du nouveau schéma de collecte des déchets dans 11 communes de notre territoire (Bélarça, Campagnan, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puilacher, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Pargoire, Tressan et Vendémian), deux ambassadeurs sont sur le terrain pour accompagner les citoyens dans cette nouvelle organisation.

Comment s'y retrouver entre la poubelle verte, la grise ou la jaune ? Que faire du verre, des déchets des

jardins et des haies, des textiles usagés, des encombrants ? Tout se trie, certaines choses se recyclent, d'autres seront enfouies, d'autres encore seront compostées. « Il suffit de prendre le pli, après cela deviendra automatique » disent en chœur Ludovic Roisnet et Laurent David, les deux ambassadeurs du tri engagés depuis la fin du mois de novembre pour soutenir l'effort de tous. Ils ont pour mission de « contrôler » les poubelles dans les zones pavillonnaires et de contacter les quelques habitants qui se trompent encore. Avertis par un simple autocollant orange, ceux-ci les contactent pour « savoir ce qui cloche. Des brouillies souvent, des incompréhensions qui sont presque toujours résolues en quelques minutes. ». Convaincus de la justesse de la cause pour laquelle ils se lèvent très tôt (les contrôles se faisant avant le ramassage entre 5 h et 8 h), ils glissent parfois un petit message : consommons moins, gaspillons moins. Il y aura moins de déchets !

Jours de collectes des différentes poubelles sur : www.cc-vallee-herault.fr/Vie_pratique/Environnement/Gestion_des_dechets ou par téléphone au 04 67 57 65 63



Zones pavillonnaires

- Trois poubelles à roues :
- ▶ une jaune pour tous les emballages (même ceux qui sont souillés) et tout ce qui est recyclable.
 - ▶ une grise pour toutes les ordures ménagères (éponges, mégots de cigarettes, coquillages, litières pour chats,...) à placer dans des sacs poubelles classiques.
 - ▶ une verte pour les déchets alimentaires emballés dans des sacs compostables délivrés gratuitement en mairie.

TÉMOIGNAGE
David Laurent et Ludovic Roisnet, ambassadeurs du tri à la CCVH

« Nous sommes présents sur le terrain pour aider nos concitoyens et pour contrôler que le tri a été bien compris. Les débuts sont très encourageants. Dans 95 % des cas, tout se passe très bien. Les problèmes que nous rencontrons sont, pour la plupart, de mauvaises interprétations des consignes qui se résolvent vite avec un peu de pédagogie et beaucoup de bienveillance. »

LE VITRAILLISTE

Connu dès l'Antiquité, le vitrail a toujours fait son petit effet ! Toutefois, il faudra attendre l'époque romane pour que la technique de cet art et son usage se répandent. Les 1^{ers} ateliers s'installent à Chartres.

En vallée de l'Hérault, nous avons la chance de compter un atelier fondé en 1985 par Jean-Pierre Dyga, à Aniane. On y crée et restaure des vitraux d'art, religieux ou civils venus de France et de l'étranger. Au fil du temps l'atelier s'est spécialisé dans la restauration et la protection des vitraux du XIX^e siècle. Aujourd'hui l'atelier est dirigé par Maxime Dyga, animé par la même passion de l'art verrier et de la sauvegarde du patrimoine.

« La France est le pays qui a la plus grande surface de vitraux au monde (90 000 m²) et on y recense aujourd'hui près de 500 ateliers. »

Héritier d'un savoir-faire ancestral, Maxime Dyga l'enrichit des techniques les plus innovantes pour la préservation et la valorisation de ce patrimoine.



La Distillerie du Renard, coup de coeur du jury du prix de la TPE

En 2021, Simon Tardieu se lance dans un projet vraiment original : la création d'une distillerie dans la garrigue qui entoure Gignac.

C'est ici, dans cet endroit qu'il a choisi pour sa quiétude et pour son paysage de vignes, qu'il pose son alambic et sort ses premières bouteilles. Ses spiritueux conquièrent rapidement amateurs et connaisseurs. C'est en prenant le chemin des écoliers qu'il a décidé de se lancer dans l'aventure de la distillation : « J'ai étudié la sommellerie à Florence en Italie, j'ai voyagé et travaillé en Australie et j'ai vécu à Shanghai où je travaillais comme sommelier dans un restaurant étoilé. » Mais pourquoi l'alambic alors ? « J'en ai vu un dans les Cévennes, une machine merveilleuse en cuivre et alimentée au feu de bois et je me suis lancé... ». Ses spiritueux qui sont très proches des gin et des pastis ne peuvent pourtant pas en porter le nom « parce qu'ils sont naturels, j'ai signé le Manifeste des Gnôles Naturelles, l'alcool sort à 70%. Je refuse d'utiliser l'alcool industriel surfin à 96% imposé par leurs cahiers des charges. »



Simon Tardieu, installé au mas de Chinon à Gignac, produit des spiritueux fabriqués entièrement artisanalement.

Un alcool complètement local

Les vins bios utilisés par Simon Tardieu pour la distillation sont locaux, issus des vignobles des Terrasses du Larzac, tout comme le bois alimentant son alambic. Il cueille dans la garrigue les baies de genévrier (pour le gin), le fenouil, la lavande, le thym, le romarin et la menthe qui aromatisent ses alcools anisés et ses liqueurs qui sont sucrées avec du sucre de raisin produit à proximité.

ACTEURS



Calandreta La Garriga :

Depuis plus de dix ans, les calandrons, écoliers de l'école Calandreta La Garriga de Gignac, font vivre la langue occitane, patrimoine immatériel de notre territoire, dans chaque magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en faisant des traductions ou bien en écrivant des articles. Ils nous font profiter de leur regard d'enfants occitans sur le territoire et sa culture.

Lo canal de Ginhac, ièr, uèi e deman

Clément BRENGUES, responsable d'exploitation de l'ASA (Associacion Sindicala Autorizada) de Ginhac nos presentèt lo canal de Ginhac.

Lo canal de Ginhac es estat bastit en 1889 per luchar contra lo filloxerat. Lo filloxerat es un insecte vengut d'America e que manja las racinas de la vinha. En immergir las culturas l'insecte moris.

Ara servís a irrigar gaireben 3000 ha de tèrras de las onze comunas ont passa. L'alimentacion en aiga la mai nauta partís de Sant Guilhèm del desèrt. Davala fins a Tressan d'un costat d'Erau e Ceiràs de l'autre.

Lo canal es estat previst per foncionar per gravitat. Es a dire qu'a pas besonh d'energia. Davala de un millimètre per mètre.

Lo problèma son las pèrdas d'aiga : pèrd 30% de son aiga per evaporacion e 30% de son aiga per las fugidas. Dins lo contèxte actual de rescalfament climatic e de manca d'aiga cronic caliá trapar una solucion.

Per respondre a aquel problèma de pèrda d'aiga un projècte gròs de mesa en plaça de canalizacions sosterranhas novèlas de PVC, finançat per las collectivitats territorias e Euròpa es a remplaçar las canalizacions a l'aire liure.

Lo problèma es que son pas pensadas per foncionar per gravitat e que demandan de pompas electricas potentas e doncas plan consommatritz en energia.

AQUÍ

Autors : los Calandrons de l'escòla occitana "La Garriga" de Gignac jos la responsabilitat del regent F. Joulié.

Le canal de Gignac, hier, aujourd'hui et demain.

Clément BRENGUES, responsable d'exploitation de l'ASA (Association Syndicale Autorisée) de Gignac nous a présenté le canal de Gignac.

Le canal de Gignac a été construit en 1889 pour lutter contre le phylloxéra. Le phylloxéra est un insecte venu d'Amérique qui mange les racines de la vigne. En immergeant les cultures l'hiver, l'insecte meurt.

Aujourd'hui, il sert à irriguer presque 3000 hectares de terres des onze communes où il passe.

L'alimentation en eau la plus en amont part de Saint-Guilhem-du-Désert. Il descend jusqu'à Tressan d'un côté de l'Hérault et Ceyras de l'autre.

Le canal a été prévu pour fonctionner par gravité. C'est-à-dire qu'il n'a pas besoin d'énergie. Il descend d'un millimètre par mètre.

Le problème est les pertes d'eau : il perd 30% de son eau par évaporation et 30% de son eau par fuites. Dans le contexte actuel de réchauffement climatique et de manque d'eau chronique il fallait trouver une solution.

Pour répondre à ce problème de perte d'eau un gros projet de mise en place de canalisations souterraines nouvelles en PVC, financé par les collectivités territoriales et l'Europe, est en train de remplacer les canalisations à l'air libre.

Le problème est que ces canalisations ne sont pas pensées pour fonctionner par gravité et qu'elles demandent des pompes électriques puissantes et donc fortes consommatrices en énergie.



Simon Tardieu du Mas de Chinon à Gignac a été récompensé par le coup de coeur du jury du prix de la TPE de l'Hérault pour la création de sa société, La Distillerie du Renard. Il pratique une distillation artisanale, utilisant une cueillette sauvage bio et un alambic de cuivre chauffé au feu de bois, afin de produire des alcools naturels exempts d'intrants chimiques.



La Distillerie du Renard, Gignac - Tél. : 06 32 62 85 56
www.ladistilleriedurenard.fr
Ventes au Moulin de la Garrigue, au restaurant caviste Souka à Aniane et sur le site internet de la distillerie.

TÉMOIGNAGE

Simon Tardieu, créateur de la Distillerie du Renard

« Etre lauréat « Coup de Cœur » du jury du prix de la TPE est une jolie récompense pour ma jeune entreprise ! Elle met en avant les valeurs qui l'ont fondée : ma pratique artisanale et mon choix de ne travailler qu'avec des produits locaux et bio pour proposer une gamme de liqueurs et de spiritueux en accord avec ce que recherchent de plus en plus de consommateurs : le naturel. »

INNOVATION 

Des ateliers participatifs pour ne plus rien jeter

Installée depuis 20 ans dans le paysage associatif de Saint-André-de-Sangonis et de notre communauté de communes, l'association Allez Savoir est engagée dans le développement durable et le Zéro Gaspi.

La présidente, nous en rappelle sa philosophie : « Nous rassemblons les bonnes volontés et les savoir-faire, quel qu'ils soient, pour accentuer le lien social, favoriser les échanges et les démarches participatives des habitants. » Besoin d'un coup de main en math, d'un petit bricolage à la maison ? En créant une véritable bourse des compétences, Allez Savoir propose à ses adhérents de partager leurs savoirs. Pour prolonger cette belle aventure, un Repair Café ouvert à tous, existe depuis 4 ans. Accueilli désormais à l'Alternateur, il rassemble chaque mardi soir une douzaine de bricoleurs à la recherche de conseils avisés et de petits coups de pouce pour réparer les objets du quotidien, encadrés par des animateurs bénévoles adhérents à l'association. Conçu sur le même principe, un Repair Textiles s'est ouvert en début d'année accueillant les personnes (les femmes comme les hommes !) à la recherche d'aide et de conseils en couture.



Deux mardis par mois, l'association Allez savoir s'installe à l'Alternateur et propose un atelier ouvert à tous de réparation d'objets usuels.

Repair Café et Repair textiles

De plus en plus de monde souhaite réparer, transformer et rajouter les vêtements abîmés ou les objets du quotidien tombés en panne plutôt que de les jeter. Les deux ateliers organisés et animés par l'association Allez Savoir ont très vite connu un formidable succès. Le Repair Café recherche des volontaires ayant des connaissances techniques, et plus particulièrement dans le domaine de l'électronique, pour rejoindre l'équipe de bénévoles lors des ateliers hebdomadaires à l'Alternateur de Saint-André-de-Sangonis.



Allez Savoir, 19 bis, cours Ravanières, Saint-André-de-Sangonis
Tél. : 06 88 05 50 48 - evsallezsavoir@gmail.com f Allez Savoir
L'Alternateur - route de Lagamas - Saint-André-de-Sangonis
Tél. : 04 67 67 16 77 - www.alternateur-valleeherault.fr
Le Repair Café se tient le mardi de 17h à 20h (hors vacances scolaires).
Le Repair Textiles se tient les 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16 h à 19 h (hors vacances scolaires).

TÉMOIGNAGE
Shantal Arnaud,
présidente de l'association Allez savoir

« Allez Savoir fête cette année ses 20 ans d'existence à Saint-André-de-Sangonis. Plus de 100 personnes sont adhérentes à notre association, dont plus de la moitié sont des habitants de notre commune. Nous avons mis en place un réseau d'échanges réciproques de savoir, un outil formidable pour créer du lien social et conforter l'entraide et la solidarité entre nos concitoyens. »

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Des granulés en circuit-court

Créée il y a un peu plus d'un an, la société Granuléro fabrique et commercialise en circuit-court des granulés de bois éco-responsables à Saint-Jean-de-Fos. Avec son nouveau distributeur automatique de granulés, installé à Saint-André-de-Sangonis, elle facilite encore plus la vie des habitants de notre communauté de communes qui ont choisi de se chauffer au bois.



Cédric Breuil, responsable de la chaîne de production.

Il suffisait d'y penser ! Puis de le mettre en œuvre... Julien et Julie Lognon et Laure et Didier Desvard, deux couples d'amis de Montpeyrroux ont leurs convictions écologiques et environnementales bien chevillées au corps. Les premiers possèdent une société d'élagage, Arbor et Sens, à Montpeyrroux. Les seconds sont consultants en efficacité énergétique. Ensemble, ils décident de valoriser les déchets de bois d'Arbor et Sens, mais aussi celles des scieries, menuiseries et raboteries des environs pour les transformer en granulés de bois de qualité.

Un projet original qui trouve très vite sa clientèle

Vendus à un prix équivalent à celui pratiqué en grandes surfaces, les granulés made in Vallée de l'Hérault, sont fabriqués à partir de déchets de proximité et vendus dans un périmètre restreint, le must du circuit-court

qui convainc toujours plus de familles soucieuses de leur impact environnemental. Avec l'installation de leur distributeur automatique, les fondateurs de Granuléro imaginent la suite de leur aventure : « le distributeur permet de s'approvisionner 24h/24 et 7j/7 et sera ainsi un bel ambassadeur de la qualité de notre production. »

TÉMOIGNAGE
Laure Desvard,
fondatrice et dirigeante
de Granuléro

« Nous avons créé Granuléro à quatre, un couple d'amis, mon mari et moi, poussés par le souhait d'offrir à nos concitoyens une possibilité de se chauffer d'une autre manière, plus durable et plus responsable. En un peu plus d'un an, 250 familles se chauffent déjà avec notre production qui pourra couvrir d'ici quelques temps les besoins de 600 familles établies dans un pourtour de 30 kilomètres autour de Saint-Jean-de-Fos. »

Un accompagnement déployé

La création de l'entreprise Granuléro a été accompagnée par le financement des Fonds Leader (Europe et Pays Cœur d'Hérault), par un accompagnement à l'urbanisme de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, les financements Déchets et Economie Circulaire de la Région Occitanie et un prêt d'honneur d'Initiative Cœur d'Hérault.



Commande sur le site www.granulero.fr - Retrait des sacs ou des palettes de granulés chez Granuléro, route de Gignac à Saint-Jean-de-Fos, du lundi au vendredi de 13 h à 16 h et le premier samedi du mois de 9 h à 12 h.
Distributeur automatique : à côté de l'Alternateur à Saint-André-de-Sangonis (par doses de 15 litres).



Battle Insomniak

Dans le cadre du festival jeunesse "Prenons place", près d'une centaine de jeunes, pros et amateurs, du territoire et au-delà, ont enflammé la scène du Sonambule à Gignac en janvier dernier.



La passerelle est posée !

C'est une grande étape qui a été franchie le 14 mars dernier : la passerelle de l'A750 a été installée ! Cet ouvrage ouvre de belles perspectives de mobilité sur le territoire !



Tour des stades de la CCVH

Rugby, tambourin, handball, breakdance et plein d'autres sports sont proposés aux jeunes de la CCVH à l'occasion de la tournée annuelle organisée dans les communes de Campagnan, Vendémian, Montpeyroux, Saint-Bauzille-de-la-Sylve, Saint-Paul-et-Valmalle, Aniane.



Festival Mots parleurs 2024

Pour sa 4^e édition, qui s'est déroulée du 26 janvier au 4 février dernier, le festival Mots parleurs a réuni près de 1700 spectateurs sur 21 dates à travers l'ensemble du territoire !



Printemps des crèches

Le 2 mars, le grand public et les familles du territoire ont pu découvrir les crèches intercommunales et rencontrer les professionnels qui s'occuperont peut-être de leurs enfants à l'occasion de portes-ouvertes.



Clap de fin pour l'exposition Septimanie au musée archéologique Henri Prades de Lattes

Jusqu'au 5 février 2024, le remarquable taillor roman provenant d'Aniane, acquis par la communauté de communes en 2022, était exposé au sein du Site archéologique Lattara - Musée Henri Prades à Lattes, dans le cadre de l'exposition "Septimanie, Languedoc et Roussillon de l'Antiquité au Moyen Âge".



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT**
2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac

Accueil public : du lundi au jeudi 8h30-12h
et 14h-17h30 / 8h30-12h30 et 14h-17h le vendredi.
04 67 57 04 50

contact@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr

SERVICES PUBLICS

Service de collecte des déchets ménagers (biodéchets et résiduels)

Chemin de l'Écosite
34150 Gignac
04 67 57 65 63
service.dechets@cc-vallee-herault.fr

Service des eaux

Adresse postale :
BP 15 - 34150 Gignac
Accueil public :
Chemin de l'Écosite
34150 Gignac du lundi au vendredi 8h-13h et
04 67 57 36 26 de 8h à 17h.
Service d'astreinte :
04 67 57 36 26 - 24h/24 7j/7
clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr
servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr

Relais Petite Enfance

Domaine départemental
des Trois Fontaines
34230 Le Pouget
04 67 56 41 94
Permanences en communes à
Gignac, Le Pouget, Montarnaud,
Montpeyroux, Saint-André-de-Sangonis,
Saint-Jean-de-Fos et Saint-Pargoire.

Architecte, paysagiste et urbaniste Grand Site de France - Plan de paysage

- Aniane, Arboras, Argelliers,
Gignac, La Boissière, Lagamas,
Montpeyroux, Puéchabon, St-André-de-Sangonis,
St-Guilhem-le-Désert et St-Jean-de-Fos
65 pl. Pierre Mendès France
34150 Gignac
Permanences sur rdv le 1^{er} jeudi
de chaque mois (sauf en août)
04 67 67 16 79
grandsitedefrance@cc-vallee-herault.fr

Rénovissime

2 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Permanence le mercredi de 9h
à 12h sur rdv
04 67 73 61 76
Lundi et jeudi de 14h à 17h
renovissime@urbanis.fr
renovissime-valleeherault.fr

Faites le mur

Permanences sur rdv le 2^e lundi
de chaque mois à Gignac et le
1^{er} vendredi de chaque mois à
Saint-Pargoire.
06 65 75 01 77
faiteslemur@urbanis.fr
faiteslemur-valleeherault.fr

Aides à l'immobilier d'entreprises

04 67 67 16 74
economie@cc-vallee-herault.fr
www.cc-vallee-herault.fr /
Entreprendre / Implanter

Architecte, paysagiste et urbaniste Grand Site de France - Plan de paysage

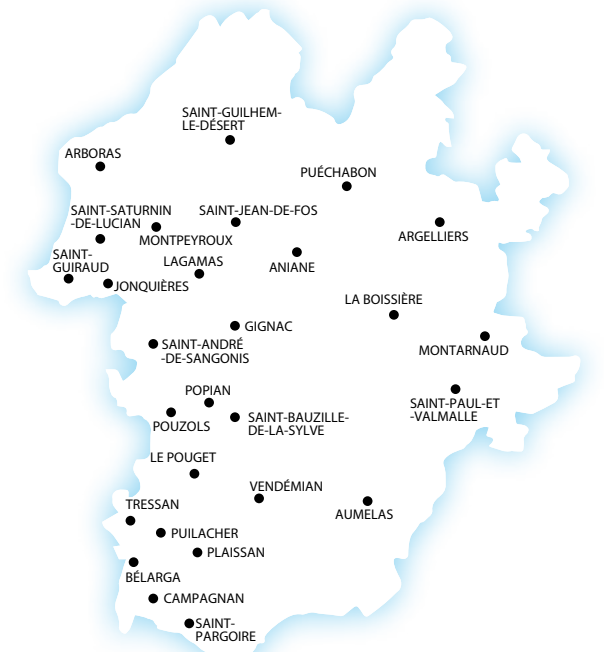
- Aniane, Arboras, Argelliers,
Gignac, La Boissière, Lagamas,
Montpeyroux, Puéchabon, St-André-de-Sangonis,
St-Guilhem-le-Désert et St-Jean-de-Fos
65 pl. Pierre Mendès France
34150 Gignac
Permanences sur rdv le 1^{er} jeudi
de chaque mois (sauf en août)
04 67 67 16 79
grandsitedefrance@cc-vallee-herault.fr

École de musique

Antennes de Gignac,
Montarnaud et St-Pargoire
04 67 67 87 68
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

Réseau des bibliothèques

lecture-publique@cc-vallee-herault.fr
bibliotheques.cc-vallee-herault.fr



L'Alternateur

Av. de Montpellier /
Rte de Lagamas
34725 Saint-André-de-Sangonis
04 67 67 16 77
alternateur@cc-vallee-herault.fr
alternateur-valleeherault.fr

Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault

3 parc d'activités de Camalcé
34150 Gignac
Accueil public : 9h30-12h30 et
14h-17h30 du lundi au vendredi.
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeherault.fr
www.saintguilhem-valleeherault.fr

Argileum, La maison de la poterie

6 avenue du monument
34150 Saint-Jean-de-Fos
www.argileum.fr
04 67 56 41 96

MAIRIES

- Aniane**
04 67 57 01 40
- Arboras**
04 67 88 63 07
- Argelliers**
04 67 55 65 75
- Aumelas**
04 67 96 70 90
- Bélarga**
04 67 25 00 55
- Campagnan**
04 67 25 04 32
- Gignac**
04 67 57 01 70
- Jonquières**
04 67 96 60 08
- La Boissière**
04 67 55 40 59
- Lagamas**
04 67 57 60 76
- Le Pouget**
04 67 96 71 09
- Montarnaud**
04 67 55 40 84
- Montpeyroux**
04 67 96 61 07
- Plaisan**
04 67 96 72 20
- Popian**
04 67 57 52 25
- Pouzols**
04 67 96 73 16
- Puéchabon**
09 69 80 97 98
- Puilacher**
04 67 96 79 79
- Saint-André-de-Sangonis**
04 67 57 00 60
- Saint-Bauzille-de-la-Sylve**
04 67 57 51 37
- Saint-Guilhem-le-Désert**
04 67 57 70 17
- Saint-Guiraud**
04 67 96 60 16
- Saint-Jean-de-Fos**
04 67 57 72 97
- Saint-Pargoire**
04 67 98 70 01
- Saint-Paul-et-Valmalle**
04 67 55 19 00
- Saint-Saturnin-de-Lucian**
04 67 96 61 63
- Tressan**
04 67 96 73 59
- Vendémian**
04 67 96 72 69

FACEBOOK
SUIVEZ-NOUS SUR
Communauté de communes
Vallée de l'Hérault

JOURNÉES EUROPÉENNES D'ARCHÉOLOGIE

15 & 16 juin 2024



ancienne abbaye d'Aniane

Visites guidées,

ateliers d'initiation à l'archéologie,

ateliers de découverte du jardin monastique médiéval...

#JEArcheo